



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

EB.AIR/WG.1/2001/2
26 septembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION
SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE

Groupe de travail des effets

**RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA VINGTIÈME SESSION
DU GROUPE DE TRAVAIL DES EFFETS**

Introduction

1. La vingtième session du Groupe de travail des effets s'est tenue à Genève du 29 au 31 août 2001.
 2. Y ont participé des représentants des Parties à la Convention ci-après : Allemagne, Autriche, Canada, Danemark, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède et Suisse. Un représentant du Centre européen de l'environnement et de la santé (Bureau de Bonn) de l'Organisation mondiale de la santé était également présent.
 3. La session a été présidée par M. T. Johannessen (Norvège).
- I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour de sa vingtième session (EB.AIR/WG.1/2001/1).

Les documents établis sous les auspices ou à la demande de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance aux fins d'une distribution GÉNÉRALE doivent être considérés comme provisoires tant qu'ils n'ont pas été APPROUVÉS par l'Organe exécutif.

II. ADOPTION DU RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA DIX-NEUVIÈME SESSION

5. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur les travaux de sa dix-neuvième session publié sous la cote EB.AIR/WG.1/2000/2.

III. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DE L'ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE, DE LA TRENTE-DEUXIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DES STRATÉGIES ET DE L'EXAMEN ET DE LA VINGT-QUATRIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR DU PROGRAMME CONCERTÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE ET D'ÉVALUATION DU TRANSPORT À LONGUE DISTANCE DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES EN EUROPE (EMEP)

6. M. K. Bull, Chef de l'Équipe chargée des questions relatives à l'air et à l'eau de la Division de l'environnement et de l'habitat, a fait le bilan de la Convention, de ses Protocoles et des activités pertinentes de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires. Il a attiré l'attention sur les travaux de l'Organe exécutif à sa dix-huitième session ainsi que sur les décisions prises par ce dernier (ECE/EB.AIR/71), notamment celles qui concernent:

i) les importants résultats obtenus dernièrement dans le cadre des activités relatives aux effets; ii) la proposition tendant à élaborer une stratégie à long terme et un plan de travail à moyen terme pour les activités relatives aux effets; iii) la nécessité d'entreprendre un examen plus intégré, et plus axé sur la santé, des effets des particules, des métaux lourds et des polluants organiques persistants (POP); iv) la coopération renforcée avec d'autres organes/programmes relevant de la Convention ou hors du champ de celle-ci (par exemple l'EMEP, en particulier son Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée et le programme Air pur pour l'Europe (CAFE) de la Commission européenne); et v) le financement des activités de base.

7. Le Groupe de travail des effets a pris note des décisions adoptées par l'Organe exécutif et son bureau ainsi que des résultats des délibérations d'autres organes relevant de la Convention, et est convenu d'en tenir compte lorsqu'il étudierait ses activités futures.

IV. RÉSULTATS ET OBJECTIFS À COURT TERME DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS

8. Le Président a présenté le rapport commun de 2001 des programmes internationaux concertés (PIC) et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, dans lequel était examiné l'état d'avancement des activités relatives aux effets menées par les différents programmes (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexes I à VII). Il a fait observer que la partie de ce rapport récapitulant la coopération des PIC et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique avec l'EMEP et d'autres organes/institutions relevant de la Convention ou hors du champ de celle-ci serait examinée ultérieurement, au titre du débat sur les points communs aux différents PIC.

9. Le Président a signalé que l'annexe VIII du rapport (Projet de plan général du rapport de fond 2004 sur l'évaluation des effets actuels de la pollution atmosphérique et des tendances enregistrées à cet égard) serait examinée au titre du point 5 c) de l'ordre du jour.

A. Programme international concerté (PIC) d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts

10. M. T. Haußmann (Allemagne), Président de l'Équipe spéciale du PIC-Forêts, a présenté le rapport d'activité du programme, et en particulier les résultats de la dix-septième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe I) et les activités qu'il est envisagé de mener à l'avenir. Trente-huit pays participaient désormais au programme, dont le principal centre d'intérêt continuait d'être la surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes forestiers. M. Haußmann a souligné l'importance d'une coopération étroite avec d'autres PIC et l'EMEP ainsi qu'avec d'autres projets et institutions pertinents afin d'assurer une utilisation efficace des ressources, et a attiré l'attention sur les activités du programme menées hors d'Europe. Il a mentionné également les rapports qui avaient été publiés dernièrement sur l'état des forêts en Europe, la surveillance intensive des écosystèmes forestiers en Europe, les études intégrées de l'état des écosystèmes forestiers et l'effet des métaux lourds d'origine atmosphérique sur les écosystèmes forestiers. M. Haußmann a noté enfin les progrès accomplis dans l'élaboration du rapport sur les relations de causalité (dans les écosystèmes forestiers) en coopération avec le PIC-Surveillance intégrée et l'état d'avancement de l'examen, mené en coopération avec le PIC-Végétation, des effets de l'ozone.

11. M. M. Lorenz (Allemagne), Chef du Centre de coordination du programme, a présenté le rapport récapitulatif sur les résultats de 2000 de la surveillance de l'état des forêts en Europe (EB.AIR/WG.1/2001/6) et a fourni des précisions complémentaires sur les tout derniers résultats du programme. Il a fait ressortir en particulier les résultats récents obtenus sur des sites de surveillance de degré II (y compris les valeurs médianes de dépôt pour de nombreux éléments et le calcul des flux) et sur des sites de surveillance de degré I (évaluation des données de défoliation).

12. Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs délégations se sont félicitées de la bonne progression de l'exécution du programme et en ont salué les importants résultats.

13. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note du rapport sur les activités du PIC-Forêts (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe I);

b) A pris note du rapport récapitulatif sur la surveillance de l'état des forêts en Europe (EB.AIR/WG.1/2001/6);

c) A pris note de l'état d'avancement de l'élaboration du rapport sur les relations de causalité dans les écosystèmes forestiers et a invité le PIC-Forêts et le PIC-Surveillance intégrée à continuer de coopérer dans ce domaine;

d) A salué les progrès de la surveillance de degré II, de l'évaluation de ses résultats et de l'interprétation de ces derniers;

e) S'est félicité des relations de coopération qui ont permis au PIC-Forêts et au PIC-Végétation d'examiner les problèmes liés aux effets de l'ozone sur la végétation et, en particulier, d'élaborer un manuel de l'évaluation des dommages visibles provoqués par l'ozone sur les espèces végétales.

B. PIC d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs

14. M^{me} B. Kvaeven (Norvège), Présidente de l'Équipe spéciale du PIC-Eaux, a passé en revue les réalisations récentes du programme, notamment les résultats de la seizième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe II). Elle a souligné l'importance de la surveillance biologique et a fait observer que les résultats d'une telle activité contribueraient pour une part non négligeable au futur examen des protocoles relatifs à la Convention. Elle a insisté aussi sur la nécessité d'intensifier la surveillance des concentrations de métaux lourds dans les eaux de surface et d'élargir l'application des modèles dynamiques. Passant en revue les rapports récents établis dans le cadre du programme, elle a relevé l'importance particulière du rapport sur l'évaluation des tendances des concentrations et du ruissellement de l'azote sur les sites du PIC-Eaux ainsi que du rapport sur la surveillance biologique, qui seraient présentés à la dix-septième session de l'Équipe spéciale.

15. M^{me} M. Johannessen Ulstein (Norvège), Chef du Centre du programme, a fait le bilan des travaux, exposé les activités en cours et présenté les projets tendant à développer le programme. À cet égard, elle a insisté sur le fait qu'il importait de disposer de données et d'informations sur les concentrations de soufre et d'azote dans les eaux de surface et les tendances observées ainsi que sur la régénération biologique des écosystèmes. Elle a attiré l'attention sur le rapport récent traitant des tendances des résultats des essais comparatifs et sur les principales conclusions de ce document. Elle a noté également les préparatifs de l'atelier sur la surveillance et les retombées biologiques des métaux lourds (Pb, Cd et Hg) dans les eaux de surface, qui doit se tenir du 18 au 20 mars 2002 à Lillehammer (Norvège).

16. M^{me} B.-L. Skjelkvåle (Norvège), Directrice de projet, a donné des informations plus circonstanciées sur la teneur et les principales constatations et conclusions des rapports sur l'évaluation des tendances des concentrations et du ruissellement de l'azote sur les sites du PIC-Eaux et sur l'effet des variations annuelles du climat sur les tendances de l'acidification.

17. Un certain nombre de délégations se sont félicitées de la qualité du travail scientifique accompli, ont salué la coopération étroite avec d'autres programmes, y compris l'EMEP, et ont souligné la nécessité de poursuivre la surveillance à long terme et les opérations d'interétalonnage.

18. Le Groupe de travail:

a) A pris note du rapport sur les activités du PIC-Eaux (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe II);

b) A pris note du rapport technique sur l'évaluation des tendances des concentrations et du ruissellement de l'azote sur les sites du PIC-Eaux (EB.AIR/WG.1/2001/7);

c) A pris note du rapport sur l'effet des variations annuelles du climat sur les tendances de l'acidification;

d) A pris note du rapport sur les tendances des résultats des essais comparatifs (1987-1998) et des résultats de l'interétalonnage de 2000;

e) A noté, en s'en félicitant, les progrès accomplis dans la mise en place du réseau de surveillance du programme et de sa base de données privilégiant les données biologiques;

f) A salué les préparatifs, par le programme, de l'atelier sur la surveillance et les impacts biologiques des métaux lourds dans les eaux de surface et la proposition de la Norvège de l'accueillir.

C. PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels

19. M. V. Kucera (Suède), Président de l'Équipe spéciale du PIC-Matériaux, a présenté le rapport sur les activités du programme, notamment les résultats de la dix-septième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe III). Il a attiré l'attention sur l'élaboration et l'adoption du chapitre révisé du manuel de cartographie consacré aux matériaux. Il a donné des précisions concernant: i) le bilan des activités menées dans le cadre du programme d'exposition à plusieurs polluants et les activités en cours dans ce domaine; ii) les activités de cartographie; et iii) les projets tendant à développer le programme. Il a mentionné en particulier le nouveau projet MULTI ASSESS, qui devrait démarrer en 2002 grâce à un financement de l'Union européenne (UE). Il a présenté également le compte rendu de l'atelier sur la cartographie des effets des polluants atmosphériques sur les matériaux, y compris ceux des biens et ressources exposés (Stockholm, 2000) ainsi qu'une nouvelle brochure décrivant le PIC-Matériaux et ses activités.

20. M. Kucera a présenté aussi le rapport sur les résultats obtenus après une année et deux années d'exposition dans le cadre du programme d'exposition à plusieurs polluants et sur la cartographie des effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux (EB.AIR/WG.1/2001/8), a passé en revue les principales conclusions de ce rapport et a attiré l'attention sur un certain nombre de rapports techniques qui avaient été publiés peu auparavant par le programme et ses centres secondaires.

21. Au cours de la discussion qui a suivi, un certain nombre de délégations se sont félicitées des importants résultats de ce programme ainsi que du ciblage des activités. Elles ont souligné aussi qu'il importait de poursuivre les travaux sur l'évaluation des objets en péril et les problèmes liés au patrimoine culturel.

22. Le Groupe de travail:

a) A pris note du rapport sur les activités du PIC-Matériaux (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe III);

b) A pris note du rapport sur les résultats obtenus après une année et deux années d'exposition dans le cadre du programme d'exposition à plusieurs polluants et sur la cartographie des effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux (EB.AIR/WG.1/2001/8);

c) A pris note de l'état d'avancement des activités des centres secondaires du programme (rapports techniques n^{os} 35 à 39) et de la création d'une base de données environnementales sur le programme multipolluants (n^o 40);

d) A noté que le chapitre du manuel de cartographie consacré à la cartographie des effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux avait été révisé et en a recommandé l'application à l'échelle régionale, en coopération avec le PIC-Cartographie et le Centre de coordination pour les effets (CCE), afin de préparer l'incorporation de ces effets dans les modèles d'évaluation intégrée;

e) A noté que l'évaluation des objets en péril en général et, en particulier, du patrimoine culturel, nécessitait des travaux plus poussés;

f) A invité les centres nationaux de liaison à effectuer le travail de cartographie nécessaire au niveau national et à communiquer des données concernant les objets en péril et le patrimoine culturel.

D. PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures

23. M^{me} G. Mills (Royaume-Uni), Présidente de l'Équipe spéciale du PIC-Végétation, a présenté le rapport sur les activités du programme, qui rend compte notamment des résultats de la quatorzième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe IV), et le rapport de situation annuel (2001) du PIC-Végétation. Elle a présenté également le rapport technique sur les Effets de l'ozone sur la végétation naturelle, y compris les besoins en matière de travaux de modélisation et de cartographie de degré II (EB.AIR/WG.1/2001/9), et a rendu compte de la progression de l'étude sur les mousses à l'échelle européenne.

24. M^{me} Mills a donné des précisions au sujet des activités menées dans le cadre du programme et a communiqué les résultats obtenus dernièrement en ce qui concerne: i) les effets de l'ozone sur la végétation; ii) l'évaluation économique des pertes dues à l'ozone; et iii) les effets des métaux lourds. Elle fait le point de la détermination des niveaux critiques de degré II pour l'ozone, en attirant l'attention sur le vaste travail de coopération scientifique en cours en vue de calculer les flux critiques de l'ozone. Elle a renseigné également sur le projet BIOSTRESS (biodiversité des écosystèmes herbacés semi-naturels perturbés par des éléments issus de modifications à l'échelle planétaire) financé par l'Union européenne, en faisant observer que celui-ci livrerait des données importantes sur la réaction de la végétation naturelle à l'ozone.

25. Au cours de la discussion qui a suivi, un certain nombre de délégations se sont félicitées des travaux déjà réalisés par le programme et ont salué les résultats impressionnants obtenus dernièrement. Plusieurs délégations ont souligné l'importance d'une coopération étroite avec l'EMEP et les PIC-Forêts, Surveillance intégrée et Cartographie.

26. Le Groupe de travail:

a) A pris note du rapport sur les activités du PIC-Végétation (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe IV) et du rapport de situation annuel (2001) du programme;

b) A pris note du rapport technique sur les effets de l'ozone sur la végétation naturelle, y compris les besoins en matière de travaux de modélisation et de cartographie de degré II (EB.AIR/WG.1/2001/9);

- c) A noté avec satisfaction les récents résultats des expériences sur la réaction des cultures et de la végétation naturelle à des épisodes d'exposition naturelle à l'ozone;
- d) S'est félicité de la progression des travaux visant à déterminer le flux critique pour les effets de l'ozone;
- e) A pris note des activités prévues pour étudier l'azote nutritif;
- f) S'est félicité de l'état d'avancement de l'évaluation des pertes économiques dues à l'ozone;
- g) A pris note des résultats récents de l'évaluation des dépôts de métaux lourds et de l'étude sur les mousses à l'échelle européenne.

E. PIC de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes

27. M. L. Lundin (Suède), Président de l'Équipe spéciale du PIC-Surveillance intégrée, a passé en revue les activités du programme depuis la dix-neuvième session du Groupe de travail, et notamment les résultats de la neuvième réunion de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe V). En ce qui concerne les objectifs du programme, il a récapitulé les résultats récents et les activités prévues, notamment celles concernant: i) l'azote et l'eutrophisation; ii) les tendances du pH, des cations basiques, du soufre et de l'azote; iii) les bio-indicateurs; iv) la modélisation dynamique; et v) l'impact des changements climatiques. Il a souligné aussi l'importance d'une coopération resserrée avec d'autres PIC, l'EMEP et les institutions/projets pertinents ne relevant pas du cadre de la Convention.

28. M. M. Forsius (Finlande), Chef du Centre du PIC-Surveillance intégrée, a présenté le dixième rapport annuel (2001) du programme, qui renseigne notamment sur l'état d'avancement des travaux sur les métaux lourds, les modèles de végétation de sous-bois à l'échelle continentale, l'évaluation et la modélisation des effets des composés soufrés et azotés et la modélisation dynamique des eaux de surface et des sols. Il a souligné l'importance des travaux menés par les centres nationaux de liaison et a résumé la coopération du programme avec d'autres organisations/organes internationaux face aux problèmes d'environnement qui se posent à l'échelle de la planète; il a noté qu'une bonne partie des données engendrées par les activités menées dans le cadre de la Convention seraient utiles aussi à d'autres conventions/programmes/projets et inversement et que des liens étroits de coopération internationale seraient mutuellement avantageux. M. Forsius a mentionné en particulier les projets suivants: i) interaction du carbone et de l'azote dans les écosystèmes forestiers (CINTER); ii) les variations, induites par le climat, des concentrations de carbone organique dissous dans les eaux de surface nordiques (NMOTOC); et iii) vers une surveillance intégrée en Europe aux fins du Système mondial d'observation de la Terre (TIME for SMOT). Il a noté également que le PIC-Surveillance intégrée projetait de participer au projet «Surveillance intégrée des réserves de la biosphère» (BRIM).

29. Au cours de la discussion qui a suivi, le Groupe de travail s'est félicité des résultats récents des activités du programme et a pris note avec satisfaction de la coopération étroite du PIC-Surveillance intégrée et de ses centres nationaux de liaison avec d'autres programmes et l'EMEP ainsi que de la participation efficace du programme à un certain nombre d'autres programmes et projets internationaux.

30. Le Groupe de travail des effets:

- a) A pris note du rapport sur les activités du PIC-Surveillance intégrée (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe V);
- b) A pris note du dixième rapport annuel du programme (2001);
- c) A pris note de la progression des travaux d'évaluation de la régénération sur certains sites du PIC-Surveillance intégrée;
- d) A salué les résultats de la participation active du programme à des projets internationaux traitant de problèmes d'environnement à l'échelle planétaire et l'a invité à tenir le Groupe de travail et son bureau informés de l'évolution de la situation.

F. PIC relatif à la cartographie des niveaux et des charges critiques

31. M. H.-D. Gregor (Allemagne), Président de l'Équipe spéciale du PIC-Cartographie, a passé en revue les activités récentes du programme (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe VI) et a donné des précisions au sujet des délibérations de la dix-septième réunion de l'Équipe spéciale et des décisions prises à cette occasion. Il a fait ressortir en particulier la progression des travaux dans les domaines suivants: i) révision du chapitre du manuel de cartographie consacré aux matériaux; ii) révision du chapitre consacré aux niveaux critiques de degré I pour l'ozone; iii) activités visant à calculer les limites critiques pour les métaux lourds et à cartographier les charges critiques du plomb et du cadmium; et iv) élaboration de méthodologies et application élargie des modèles dynamiques. Il a récapitulé également les projets du PIC-Cartographie tendant à développer ses activités et a présenté le plan de travail à moyen terme du programme. Il a fait observer que la bonne exécution des activités prévues exigeait une coopération étroite avec d'autres PIC ainsi qu'avec l'EMEP et un accès aux données et informations utiles.

32. M. Gregor a présenté aussi les résultats des activités suivantes: i) stage de formation à la modélisation dynamique à l'intention des pays d'Europe de l'Est et de la Méditerranée (Zagreb, février 2001); et ii) stage de formation sous-régional au calcul des charges critiques pour les polluants atmosphériques et la cartographie dans l'Europe de l'Est et du Sud-Est (Chisinau, mars 2001).

33. En réponse aux observations formulées par l'Organe exécutif à sa dix-huitième session et suite aux délibérations de la dix-septième réunion de l'Équipe spéciale du PIC-Cartographie, M. Gregor a proposé de rebaptiser le programme, «PIC de modélisation et de cartographie des niveaux et charges critiques et des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique».

34. M. J.-P. Hettelingh (Pays-Bas), Chef du Centre de coordination pour les effets (CCE), a rendu compte des principaux résultats des travaux menés l'année précédente, récapitulé les résultats du 11^e atelier CCE sur la modélisation et la cartographie (Bilthoven, Pays-Bas, avril 2001) et présenté le rapport de situation de 2001 du CCE. Il a passé en revue, en particulier: i) les résultats de l'appel à communiquer des données actualisées sur les charges critiques et à établir des cartes actualisées en conséquence; ii) l'état d'avancement des activités de vérification et d'assurance de la qualité des données relatives aux charges critiques et la progression des analyses d'incertitude; iii) la construction de modèles dynamiques, y compris l'élaboration d'un projet de manuel de modélisation dynamique; et iv) les efforts d'harmonisation des définitions des écosystèmes.

35. Au cours de la discussion qui a suivi, le Groupe de travail s'est vivement félicité de la diversité des tâches accomplies ainsi que de la qualité et de l'importance des résultats obtenus par le programme et le CCE. Plusieurs délégations ont été d'avis que le programme devrait entamer sans délai la collecte de données nationales sur les charges critiques des métaux lourds et leur cartographie au niveau régional tandis que certaines ont estimé que cette opération ne devrait être perçue que comme une contribution au perfectionnement et à la mise à l'essai des méthodologies pertinentes.

36. Plusieurs délégations se sont dites satisfaites des travaux réalisés par le Groupe d'experts de la modélisation dynamique, présidé par M. A. Jenkins (Royaume-Uni), et des résultats ainsi obtenus, et ont souligné la nécessité de poursuivre ces activités. La représentante du Royaume-Uni a déclaré que son Gouvernement fournirait l'appui nécessaire à l'actuel président du Groupe afin de lui permettre de continuer de s'acquitter de ses fonctions. Le représentant de la Suède a offert d'accueillir les réunions du Groupe d'experts de la modélisation dynamique. Tout en se félicitant de ces propositions, le Groupe de travail a insisté sur le fait que des experts de tous les programmes devraient participer activement aux travaux et que cette collaboration devrait se traduire dans la nouvelle appellation du Groupe, à savoir Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique.

37. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note du rapport sur les activités du PIC relatif à la cartographie des niveaux et des charges critiques et du Centre de coordination pour les effets et, notamment, des résultats du 11^e atelier du CCE (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe VI);

b) A pris note des nouveaux ensembles de données et des nouvelles cartes concernant les charges critiques en Europe tout en relevant que plusieurs Parties avaient l'intention de réviser encore leurs charges critiques dans les années à venir;

c) A pris note des résultats des activités suivantes: i) stage de formation à la modélisation dynamique à l'intention des pays d'Europe de l'Est et de la Méditerranée (Zagreb, février 2001); et ii) stage de formation sous-régional au calcul des charges critiques pour les polluants atmosphériques et la cartographie en Europe de l'Est et du Sud-Est (Chisinau, mars 2001);

d) A noté avec satisfaction l'évolution des activités du programme, en particulier dans les domaines suivants: i) étude de la qualité et de la comparabilité des données relatives aux charges critiques; ii) calcul des limites critiques pour les métaux lourds; et iii) application des modèles dynamiques;

e) S'est félicité de la publication du rapport de situation de 2001 du CCE sur la modélisation et la cartographie des seuils critiques en Europe;

f) A pris note de la nécessité de développer et de mettre à l'essai les méthodes de cartographie des charges critiques pour les métaux lourds (Pb, Cd) et, à cette fin, a invité le PIC-Cartographie et le CCE à lancer, pour la fin 2001, un appel aux centres nationaux de liaison pour qu'ils communiquent, à titre volontaire, les données pertinentes;

g) A insisté sur le fait qu'il était essentiel que le Groupe d'experts de la modélisation dynamique poursuive ses activités et a noté avec satisfaction que les travaux de ce groupe bénéficieraient grandement de la participation active d'experts représentant d'autres programmes ou organes subsidiaires relevant de la Convention. Il a décidé de changer en conséquence le nom du Groupe, qui deviendrait Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique, et a prié celui-ci de communiquer directement, et sans délai, ses résultats à tous les PIC et, s'il y a lieu, au Groupe de travail des effets;

h) S'est félicité de l'offre faite par le Royaume-Uni de fournir l'appui nécessaire à l'actuel président du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique, M. A. Jenkins, afin de lui permettre de continuer d'assurer ses fonctions, ainsi que de l'offre de la Suède d'accueillir les futures réunions du Groupe;

i) A invité le président du Groupe de travail à porter à l'attention de l'Organe directeur de l'EMEP à sa prochaine session les données et informations qui doivent être obtenues d'urgence pour permettre la réalisation des travaux de modélisation et de cartographie demandés par l'Organe exécutif;

j) A pris note du plan de travail du programme et a insisté sur le fait que toutes les Parties à la Convention devraient participer activement aux activités prévues;

k) Est convenu de proposer à l'Organe exécutif de rebaptiser ainsi le programme: PIC de modélisation et de cartographie des niveaux et charges critiques et des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique.

G. Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique

38. M. M. Krzyzanowski, représentant du bureau de Bonn du Centre européen de l'environnement et de la santé de l'Organisation mondiale de la santé et Président de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, a passé en revue les activités de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe VII). Il a mentionné les difficultés que l'Équipe spéciale avait rencontrées dernièrement du fait des changements intervenus au niveau de l'organisation du Centre et de son déménagement de Bilthoven à Bonn. Il a communiqué des données sur les travaux de mise au point définitive du rapport sur l'évaluation préliminaire des effets potentiels, sur la santé, de certains métaux lourds et sur l'état d'avancement d'un travail analogue portant sur certains POP. Il a rendu compte aussi du projet de poursuivre les travaux concernant les effets des particules sur la santé, en faisant observer que cette activité serait menée en coopération étroite avec le programme CAFE et financée par l'Union européenne. Les possibilités d'une coopération plus étroite avec le Gouvernement néerlandais et son Institut national de la santé publique et de l'environnement (RIVM) dans ce domaine étaient également à l'étude.

39. Il a informé le Groupe de travail que la quatrième réunion de l'Équipe spéciale, qui avait été reportée, se tiendrait les 3 et 4 décembre 2001 à Bonn et que la cinquième réunion aurait lieu en principe en mai 2002. Il a souligné l'importance d'une coopération active avec l'EMEP et les PIC et a insisté sur le fait que davantage d'experts nationaux devraient participer aux travaux de l'Équipe spéciale.

40. Au cours de la discussion qui a suivi, un certain nombre de délégations se sont déclarées satisfaites des résultats impressionnants obtenus par l'Équipe spéciale en dépit de circonstances plutôt difficiles et se sont félicitées de la poursuite des travaux sur l'évaluation des risques que les métaux lourds et les polluants organiques persistants représentent pour la santé. Plusieurs délégations ont souligné la nécessité de poursuivre les travaux sur les particules, notamment en vue de mettre au point des indicateurs ou des critères qui seraient utilisés par l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée.

41. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note du rapport sur les activités de l'Équipe spéciale (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe VII);

b) A pris note des préparatifs de la quatrième réunion de l'Équipe spéciale (Bonn, 3 et 4 décembre 2001);

c) A invité l'Équipe spéciale à poursuivre l'évaluation des risques que font peser les particules sur la santé;

d) A invité de nouveau tous les pays intéressés à désigner des experts et à participer activement aux travaux de l'Équipe spéciale;

e) S'est félicité de savoir que le Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS continuait, depuis son bureau de Bonn, de jouer un rôle de premier plan dans les activités de l'Équipe spéciale.

H. Points communs aux différents programmes internationaux concertés

42. Le Président a lancé le débat sur la coopération des programmes internationaux concertés (PIC) et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique avec l'EMEP et d'autres organes et institutions relevant ou non de la Convention.

43. Le Groupe de travail des effets:

a) A pris note avec satisfaction du développement constant des programmes internationaux concertés et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique ainsi que de l'intérêt primordial qu'ils accordent aux tâches prioritaires visant la bonne application de la Convention;

b) A souligné qu'une coopération efficace entre les programmes, équipes spéciales et centres de coordination relevant du Groupe de travail des effets, leur collaboration étroite avec l'EMEP, l'établissement de liens étroits avec les institutions et organisations pertinentes extérieures à la Convention et leur participation active à leurs projets étaient essentiels aux activités relatives aux effets. Ces liens devraient être encore renforcés;

c) A réaffirmé l'importance des travaux menés par les centres nationaux de liaison et du soutien fourni par les pays chef de file et les centres de coordination;

d) A insisté sur l'importance de la participation active de toutes les Parties à la Convention aux activités relatives aux effets afin d'obtenir les connaissances solides et les données représentatives de qualité nécessaires à la mise en œuvre efficace de la Convention et de ses protocoles et au futur réexamen de ces instruments;

e) A souligné qu'il importait de continuer de communiquer les résultats et les conclusions des activités relatives aux effets à la communauté scientifique, aux décideurs et au grand public, aux niveaux tant national qu'international;

f) A souligné la nécessité de continuer d'assurer un financement suffisant aux activités des centres nationaux de liaison et à la coordination internationale des activités relatives aux effets;

g) A attiré une fois de plus l'attention sur les dispositions pertinentes de la Convention, en particulier son article 7 d), qui prescrit aux Parties d'entreprendre des activités concertées de recherche sur les effets des composés soufrés et des principaux autres polluants atmosphériques sur la santé de l'homme et l'environnement, et son article 8 f), qui invite les Parties à échanger les informations disponibles sur les données physiques, chimiques et biologiques relatives aux effets de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et sur l'étendue des dommages.

V. CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA CONVENTION

44. Le Président a attiré l'attention du Groupe de travail sur les préparatifs du futur examen des protocoles relatifs à la Convention. Il a fait observer qu'à sa dix-huitième session, l'Organe exécutif avait invité le Groupe de travail des effets à élaborer ses plans à long et à moyen termes concernant les activités relatives aux effets et à étudier les moyens qui permettraient de contribuer efficacement à la mise en œuvre de la Convention et à l'examen de ses protocoles.

A. Projet de stratégie à long terme pour les activités relatives aux effets

45. Le Président a présenté le projet de stratégie à long terme pour les activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2001/4) établi par le bureau du Groupe de travail des effets en collaboration avec le secrétariat, document dans lequel étaient esquissés les objectifs de l'étude et de l'évaluation, par un travail international de coopération scientifique et de recherche concertée, des effets de la pollution atmosphérique dans le cadre de la Convention jusqu'à l'horizon 2010. Il a invité le Groupe de travail à étudier le projet de stratégie à long terme, à en modifier éventuellement le texte et à faire des propositions quant aux priorités qui pourraient être fixées pour les activités relatives aux effets et aux méthodes de travail, en tenant compte des décisions prises dernièrement par l'Organe exécutif.

46. Au cours de la discussion qui a suivi, un certain nombre de délégations ont accueilli favorablement le projet, mais ont noté que, sous sa forme actuelle, il convenait davantage à l'Organe exécutif et à ses organes subsidiaires qu'au grand public. Plusieurs délégations ont souligné la nécessité de mener des travaux plus approfondis sur l'évaluation des risques. Elles ont fait observer aussi que l'expression «risques d'effets» prêtait à confusion et devrait être évitée. En conséquence, le Groupe de travail a modifié comme suit le document EB.AIR/WG.1/2001/4:

Aux paragraphes 11 et 12,
Remplacer risques d'effets par probabilité d'effets

47. Le Groupe de travail des effets:

- a) A approuvé le projet de stratégie à long terme pour les activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2001/4) tel qu'il avait été modifié et a décidé de le soumettre à l'Organe exécutif;
- b) Est convenu de le garder à l'esprit lorsqu'il étudierait ses projets d'activités futures et a invité tous les programmes à en faire de même.

B. Projet de plan de travail à moyen terme pour poursuivre le développement des activités relatives aux effets

48. Le Président a présenté le projet de plan de travail à moyen terme pour poursuivre le développement des activités relatives aux effets pour la période 2001-2004 (EB.AIR/WG.1/2001/5) visant la mise à jour des connaissances et données scientifiques sur l'état actuel et les tendances enregistrées en ce qui concerne la qualité de l'environnement et sur les effets de certains polluants atmosphériques, en vue d'un éventuel examen ou d'une éventuelle révision des protocoles en vigueur relatifs à la Convention.

49. Le Groupe de travail a relevé que le projet de plan de travail à moyen terme était ambitieux et qu'il exigerait beaucoup d'efforts. Plusieurs délégations se sont penchées, en particulier, sur sa conformité aux projets connus de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires ainsi que sur les possibilités (ressources) dont disposaient les différents programmes pour le mettre en œuvre de façon efficace. Certaines délégations ont prié le Groupe de travail d'accélérer ses activités concernant le calcul des limites critiques pour les métaux lourds et d'établir des cartes européennes des charges critiques, tandis que d'autres ont émis des réserves au sujet de telles propositions. On a noté aussi qu'il faudrait s'attacher davantage à l'obtention de données et à la cartographie des objets en péril et que la construction de modèles dynamiques, en particulier pour l'azote nutritif, pourrait être plus longue que prévu dans le plan. S'agissant des projets pour 2002, certains ont fait observer que, si les résultats des modèles dynamiques de l'acidification à l'échelle européenne pouvaient se résumer à des études régionales, il n'était pas réaliste d'escompter des résultats pour l'azote nutritif à l'échelle européenne.

50. Le Groupe de travail a modifié comme suit le document EB.AIR/WG.1/2001/5:

- a) Au paragraphe 8, au titre d'une tâche nouvelle pour 2002, insérer Inventaire des méthodes et données actuelles et propositions d'action concertée en vue d'évaluer les matériaux en péril, y compris ceux des monuments culturels;
- b) Au paragraphe 11, la quatrième tâche prévue pour 2003 devrait être libellée Évaluation des charges critiques et des modèles dynamiques sur les sites du PIC-Forêts (en collaboration avec le PIC-Forêts et le PIC-Surveillance intégrée);
- c) Dans le tableau reproduit en annexe, dans la colonne «Acidité», la première tâche pour 2003 devrait être libellée Évaluation des charges critiques et des modèles dynamiques sur les sites du PIC-Forêts (F, CAR).

51. Le Groupe de travail des effets:

a) A approuvé en principe le projet de plan de travail à moyen terme pour poursuivre le développement des activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2001/5) tel qu'il avait été modifié et a décidé de le soumettre à l'Organe exécutif;

b) A invité les délégations à faire part au secrétariat de leurs observations et autres propositions et a prié le secrétariat d'en établir un résumé et de transmettre celui-ci aux bureaux du Groupe de travail des effets et de l'Organe exécutif pour qu'ils l'examinent plus avant;

c) A invité toutes les équipes spéciales à étudier, à leur prochaine réunion, la mise en œuvre concrète du plan de travail à moyen terme qui avait été adopté et à lui signaler les résultats obtenus ainsi que tous problèmes et tous retards encourus ou prévus.

C. Projet de plan général du rapport sur l'évaluation des effets actuels de la pollution atmosphérique et des tendances enregistrées à cet égard

52. Le Président a présenté le projet de plan général du rapport sur l'évaluation des effets actuels de la pollution atmosphérique et des tendances enregistrées à cet égard (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe VIII). Il a noté que le bureau du Groupe de travail des effets était d'avis que ce rapport de fond pourrait être établi en vue d'être présenté à l'Organe exécutif en 2004 en tant que contribution à l'examen ou à la révision dont devraient faire normalement l'objet les protocoles en vigueur relatifs à la Convention, et en tant que concours technique à ce travail.

53. Au cours de la discussion qui a suivi, un certain nombre de délégations ont salué la qualité du plan général du rapport de fond ainsi que son utilité, celui-ci devant fournir à l'Organe exécutif une base documentaire scientifique importante pour tout futur examen des protocoles. Elles ont toutefois relevé que les ressources nécessaires dépassaient de loin la portée des résultats et des informations que les activités relatives aux effets, en cours ou prévues, pourraient produire à l'horizon 2003 ou 2004. Les ressources supplémentaires nécessaires à l'établissement d'un rapport aussi détaillé pouvaient être considérables.

54. Le Groupe de travail s'est félicité d'apprendre que l'EMEP et son Équipe spéciale des mesures et de la modélisation avaient déjà entamé l'élaboration d'un rapport sur l'évaluation des variations des flux transfrontières. Il a noté la nécessité d'une coopération étroite à ces activités connexes.

55. Le Groupe de travail a décidé de modifier comme suit le projet de plan général (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe VIII):

Paragraphe 1,

La fin de l'avant-dernière phrase devrait se lire des métaux lourds, des polluants organiques persistants et des particules.

56. Le Groupe de travail:

a) A approuvé en principe le projet de plan général du rapport sur l'examen et l'évaluation des effets actuels de la pollution atmosphérique et des tendances enregistrées à cet égard (EB.AIR/WG.1/2001/3, annexe VIII) tel qu'il avait été modifié et a décidé de le soumettre,

à titre préliminaire, à l'Organe exécutif pour information, étant entendu que la suite à lui donner dépendrait des ressources disponibles;

b) A invité les délégations à faire part au secrétariat de leurs observations et propositions supplémentaires et a prié le secrétariat d'en établir un résumé et de transmettre celui-ci au bureau du Groupe de travail des effets pour qu'il l'examine plus avant;

c) A invité toutes les équipes spéciales à étudier le projet de plan général à leur prochaine réunion, à élaborer des propositions concernant leurs différentes contributions au rapport de fond et à inscrire la mise au point définitive de ces propositions dans leurs projets d'activités futures;

d) A prié le bureau de résumer et d'évaluer les contributions que pourraient apporter les différents programmes et d'établir, pour la prochaine session du Groupe de travail, d'autres propositions détaillées intéressant l'élaboration du rapport de fond.

VI. EFFETS DES MÉTAUX LOURDS: EXAMEN DES ACTIVITÉS EN COURS ET DE LEURS RÉSULTATS

57. Le Président a présenté le document EB.AIR/WG.1/2001/10 traitant de la présence, du flux et des effets de certains métaux lourds, qui avait été établi par le bureau du Groupe de travail. Il a fait observer que, faute de ressources suffisantes, il n'a pas été possible de faire la synthèse des informations communiquées par les programmes afin d'établir un rapport de fond cohérent et équilibré sur les problèmes que posent les métaux lourds, comme l'avait décidé au départ le Groupe de travail des effets (EB.AIR/WG.1/2002, par. 67 a).

58. Le bureau du Groupe de travail avait salué l'important travail qui avait été effectué par les PIC et l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, lesquels avaient résumé les données et résultats récents et évalué les connaissances et informations nouvelles sur les métaux lourds et leurs effets, et les avait encouragés à publier leurs rapports séparément et à les communiquer au Groupe de travail des effets.

59. Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs délégations se sont dites satisfaites du travail déjà accompli par les différents programmes. On a cependant relevé que l'évaluation détaillée des effets des métaux lourds sur la santé et l'environnement nécessitait une mobilisation constante.

60. Des délégations ont relevé, en particulier, que l'expression «principe de précaution» devrait être évitée et remplacée par «approche conservatoire», ou principe du statu quo (EB.AIR/WG.1/2001/10, annexe VI, par. 5). Il a été également décidé qu'il serait utile d'établir un résumé succinct du document faisant la synthèse et l'évaluation des informations et données communiquées sur les effets écologiques et sanitaires de certains métaux lourds transportés sur de longues distances.

61. Le Groupe de travail:

a) A approuvé le rapport analytique sur la présence, le flux et les effets de certains métaux lourds (EB.AIR/WG.1/2001/10) tel qu'il avait été modifié et a prié son bureau de faire la synthèse et l'évaluation des données communiquées sur les effets écologiques et sanitaires des métaux lourds transportés sur de longues distances;

b) S'est félicité de l'important travail déjà accompli par les PIC et l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, qui avaient résumé les données et résultats récents et évalué les connaissances et informations nouvelles sur les métaux lourds et leurs effets, et les a encouragés à publier leurs rapports séparément et à les communiquer au Groupe de travail des effets.

VII. POINT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

A. Modélisation dynamique

62. M. A. Jenkins (Royaume-Uni), Président du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique, a passé en revue les résultats de la première réunion du Groupe (Ystad, octobre 2000), qui étaient résumés dans le document EB.AIR/WG.1/2001/11. Il s'est attardé en particulier sur les délibérations concernant: i) le rôle de la modélisation dynamique (aux fins notamment de l'étude de la régénération, de l'évaluation des programmes de surveillance et des tendances et de la construction et de l'application de modèles, notamment pour l'azote nutritif); ii) les stratégies permettant de construire et d'appliquer les modèles [mettant en jeu une participation active des PIC, les différents pays et une collaboration avec l'EMEP et le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI)]; et iii) les projets d'activités futures. Il a noté aussi que la deuxième réunion du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique serait une fois de plus accueillie par la Suède à Ystad, en novembre 2001, et en a esquissé les principaux objectifs.

63. Au cours de la discussion qui a suivi, un certain nombre de délégations ont souligné l'importance de la modélisation dynamique pour les travaux menés dans le cadre de la Convention en général, et pour les activités relatives aux effets en particulier. Elles se sont également déclarées satisfaites des activités menées par le Groupe d'experts et des résultats que celui-ci a déjà obtenus. Plusieurs délégations ont noté que des projets irréalistes concernant la construction de modèles dynamiques, notamment pour l'azote nutritif, pourraient nuire aux travaux futurs. Certaines délégations ont dit appuyer la poursuite du travail sur le modèle de réponse biologique.

64. Le Groupe de travail:

a) A pris note du rapport du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique (EB.AIR/WG.1/2001/11) et en a approuvé les conclusions et recommandations;

b) A noté, en s'en félicitant, le travail efficace du Groupe et a de nouveau invité tous les PIC et l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique à participer activement à ses activités;

c) A souhaité vivement que tous les programmes, équipes spéciales, groupes et experts ne ménagent aucun effort pour mettre réellement en commun les informations et données dont ils disposent;

d) S'est félicité de l'offre de la Suède d'accueillir la deuxième réunion du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique (Ystad, 6-8 novembre 2001).

B. Limites critiques fondées sur les effets pour les métaux lourds

65. M. H.-D. Gregor (Allemagne), Coprésident du groupe spécial d'experts sur les limites critiques fondées sur les effets pour les métaux lourds, a résumé les principales conclusions de la réunion tenue à Bratislava en octobre 2000 et en a présenté les travaux, en s'attardant sur les niveaux critiques proposés aux fins de l'évaluation des charges critiques. Il a attiré l'attention sur les définitions proposées pour: i) le principe de précaution; ii) le principe du dommage maximum accepté; et iii) l'approche conservatoire. Il a également indiqué les grandes lignes des activités futures.

66. Au cours de la discussion qui a suivi, le Groupe de travail s'est dit satisfait des résultats du groupe spécial d'experts, tout en observant que des problèmes importants n'avaient pas encore été résolus. Plusieurs délégations ont été d'avis qu'aussi bien le groupe d'experts que le PIC-Cartographie devraient revoir ces définitions, surtout celle du principe de précaution, et essayer d'harmoniser les méthodes de calcul des charges critiques. On devrait tenir dûment compte des activités que menait l'Union européenne pour déterminer des limites harmonisées pour les métaux lourds, notamment celles qui sont axées sur la santé. Les limites concernant les écosystèmes devraient faire l'objet d'études plus poussées. Certains ont également été d'avis qu'il fallait s'intéresser de plus près aux modèles de bilan massique et étudier les flux de dépôt.

67. Le Groupe de travail:

a) A pris note des importants résultats de la réunion du groupe spécial d'experts sur les limites critiques fondées sur les effets pour les métaux lourds et a salué la publication de son compte rendu;

b) A noté la nécessité d'affiner les approches fondées sur les effets pour les métaux lourds et, notamment, d'améliorer l'harmonisation des limites critiques et des fonctions de transfert;

c) A invité les délégations à faire part de leurs observations complémentaires à l'Équipe spéciale du PIC-Cartographie;

d) A insisté sur la nécessité de tenir pleinement compte de toutes les informations disponibles, notamment des résultats des activités en cours ne relevant pas de la Convention;

e) A encouragé les centres nationaux de liaison à utiliser le guide succinct pour le calcul des charges critiques de Cd, Pb et Hg;

f) A invité le PIC-Cartographie à étudier la compatibilité et la comparabilité des données nationales en vue de leur éventuelle utilisation dans la construction de cartes européennes des charges critiques pour les métaux lourds;

g) A insisté sur la nécessité de continuer d'affiner les approches fondées sur les effets pour les métaux lourds.

C. Critères chimiques et limites critiques pour la construction de modèles en conditions d'équilibre et de modèles dynamiques

68. M. A. Jenkins a présenté le rapport succinct de l'atelier sur les critères chimiques et les limites critiques (York, Royaume-Uni, mars 2001) (EB.AIR/WG.1/2001/13) et a fait ressortir, en particulier, les conclusions et recommandations énoncées dans ce document concernant la révision de certains des critères chimiques et des limites critiques qui figuraient dans le manuel de cartographie. Il a noté que le rapport intégral de l'atelier serait sous peu disponible sur le site Web du Centre national de liaison du Royaume-Uni à l'adresse <http://critloads.ceh.ac.uk>. Il a également exposé les projets d'activités futures dans ce domaine.

69. Au cours de la discussion qui a suivi, le Groupe de travail a insisté sur le fait qu'il importait de mettre à jour la base scientifique du rapport des cations basiques à l'aluminium, aux fins du calcul des charges critiques d'acidité. Plusieurs délégations ont souligné qu'il fallait affiner l'approche fondée sur les charges critiques par une prise en considération des critères de biodiversité, de climat et de santé de l'homme, et ont été d'avis qu'il serait bon d'inclure la biodiversité comme critère dans le manuel de cartographie. On a reconnu que des travaux plus poussés devaient être menés dans ces domaines.

70. La délégation suisse a informé le Groupe de travail de son projet d'organiser l'atelier d'experts sur les charges critiques empiriques des dépôts d'azote sur les écosystèmes (semi-)naturels à Berne, en novembre 2002.

71. Le Groupe de travail:

a) A pris note du rapport succinct de l'atelier sur les critères chimiques et les limites critiques (EB.AIR/WG.1/2001/13), en a approuvé les conclusions et recommandations et s'est félicité de la publication du compte rendu sur l'Internet.

b) A prié le PIC-Cartographie d'incorporer les modifications et adjonctions proposées dans le manuel de cartographie;

c) A invité le PIC-Cartographie à étudier la nécessité de réviser les rapports des cations basiques à l'aluminium qui sont utilisés pour calculer les charges critiques et à prendre davantage en considération, dans l'approche fondée sur les charges critiques, les critères liés à la biodiversité, au climat et à la santé de l'homme;

d) S'est félicité de l'offre de la Suisse d'accueillir l'atelier d'experts sur les charges critiques empiriques d'azote nutritif des dépôts d'azote sur les écosystèmes (semi-)naturels à Berne, en novembre 2002;

D. Métaux lourds atmosphériques et écosystèmes forestiers

72. M. M. Lorenz a présenté le rapport de fond sur les métaux lourds atmosphériques et les écosystèmes forestiers dans lequel étaient passés en revue les données disponibles et l'état actuel des connaissances. Il a résumé les principales conclusions de ce rapport concernant, en particulier, les données disponibles de degrés I et II relatives à la présence de métaux lourds dans le feuillage et les sols forestiers ainsi que les données de degré II relatives aux flux.

73. Le Groupe de travail:

a) A pris note du rapport de fond sur les métaux lourds atmosphériques et les écosystèmes forestiers;

b) A exprimé sa gratitude au PIC-Forêts et au pays chef de file du programme pour avoir établi et publié le rapport.

VIII. FINANCEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS

74. Le secrétariat a introduit une note sur le financement des activités relatives aux effets, établie par le bureau du Groupe de travail en collaboration avec le secrétariat (EB.AIR/WG.1/2001/14), et en a présenté les tableaux actualisés faisant le point sur le Fonds d'affectation spéciale (voir les tableaux 1, 2 et 3 ci-après). Il a attiré l'attention sur les décisions pertinentes qu'avait prises l'Organe exécutif à sa dix-huitième session, en particulier celles concernant le financement des activités de base autres que celles visées par le Protocole EMEP (ECE/EB.AIR/71, par. 28 à 41, 90 et 91 et annexe III).

75. Le Président en exercice du Groupe de travail a réaffirmé l'importance de l'appui financier substantiel constant de tous les pays chefs de file des programmes et des pays accueillant des centres du programme ou organisant des réunions d'équipes spéciales ou des ateliers.

76. M. R. Ballaman, Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, a attiré l'attention sur les négociations touchant un instrument de financement qui débuteraient à la trente-troisième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, à la fin de septembre 2001. Il a recommandé que les délégations fassent un effort pour informer leurs représentants nationaux au Groupe de travail des stratégies et de l'examen afin que ceux-ci soient pleinement conscients de la nécessité d'instituer un mécanisme de financement sûr, d'autant que les travaux futurs étaient très ambitieux.

77. La délégation de la Suisse a fait savoir qu'elle avait viré dernièrement sur le compte du Fonds d'affectation spéciale 2001 une contribution volontaire réservée au PIC-Forêts ainsi qu'une contribution sans affectation particulière d'un montant de 40 000 francs suisses. Elle finançait par ailleurs directement le Centre européen pour l'environnement et la santé de l'OMS (bureau de Bonn) à hauteur de 35 000 francs suisses pour 2001, 25 000 francs suisses pour 2002 et 25 000 francs suisses pour 2003.

78. Le Groupe de travail:

a) A approuvé la note sur le financement des activités relatives aux effets (EB.AIR/WG.1/2001/14) telle qu'elle avait été modifiée et a décidé de la soumettre à l'Organe exécutif;

b) A exprimé de nouveau sa gratitude aux pays chefs de file ainsi qu'aux pays qui accueilleraient des centres de coordination, qui organisaient des réunions ou qui finançaient les activités de leurs centres nationaux de liaison et la participation active de leurs experts nationaux aux travaux menés au titre de la Convention pour l'appui essentiel qu'ils fournissaient au Groupe de travail des effets ainsi qu'à ses activités relatives aux effets;

c) S'est félicité des informations communiquées par la Suisse au sujet de ses contributions volontaires substantielles au financement des activités relatives aux effets menées dans le cadre de la Convention;

d) A invité de nouveau toutes les Parties qui ne l'avaient pas encore fait à étudier sans tarder la possibilité de verser des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour financer les activités relatives aux effets.

79. Le secrétariat a informé le Groupe de travail que les contributions volontaires, en dollars des États-Unis, devraient être adressées à:

Numéro de compte:	485-001802
Nom de la banque:	J.P.Morgan Chase Bank, New York
Intitulé du compte:	UNOG General Fund
Adresse:	International Agencies Banking 1166, Avenue of the Americas, 17th Floor New York, NY 10036-2708 (États-Unis)
ABA:	021000021 (Code bancaire des États-Unis)
Référence:	À porter au crédit de «LUA-ECE/EOA TRUST FUND» Numéro du compte budgétaire: LUC-25-270

80. Les Parties doivent indiquer très clairement l'affectation de ces contributions, l'année pour laquelle elles sont versées et, éventuellement, le programme/centre de coordination particulier auquel elles sont destinées.

81. Elles peuvent aussi verser leurs contributions par chèque à l'ordre de «UN Economic Commission for Europe», en indiquant clairement l'affectation comme indiqué ci-dessus et en l'envoyant à l'adresse suivante:

Bureau du Secrétaire exécutif (bureau 333)
Commission économique pour l'Europe
Palais des Nations
1211 Genève 10

82. Quel que soit le mode de paiement, il convient d'adresser à la CEE-ONU une communication précisant le montant de la contribution, ainsi que la date et l'objet du paiement.

IX. ÉLECTION DU BUREAU

83. M. H.-D. Gregor (Allemagne) a été élu Président. M. B. Achermann (Suisse), M. V. N. Bashkin (Fédération de Russie), M. G. Fenech (Canada), M. R. Guardans (Espagne) et M. T. Johannessen (Norvège) ont été réélus Vice-Présidents.

84. Le Groupe de travail a salué l'importante contribution des membres de son bureau aux résultats impressionnants obtenus récemment et a exprimé sa gratitude en particulier à M. T. Johannessen pour son travail en tant que Président en exercice. Il a exprimé également son appui sans réserve au nouveau Président.

85. Le Groupe de travail a noté que, étant donné l'ampleur de toutes les tâches qui l'attendaient, le bureau devrait peut-être inviter d'autres experts à participer à ses travaux.

X. QUESTIONS DIVERSES

86. Le secrétariat a présenté une liste provisoire de réunions pour 2001/2002 (voir annexe) et a invité toutes les Parties et tous les programmes à lui communiquer toute modification ou information nouvelle.

87. Le secrétariat a donné des informations sur le site Web de l'Organe exécutif (<http://www.unece.org/env/eb>) et celui du Groupe de travail des effets (<http://www.unece.org/env/wge>).

88. Le Président a informé le Groupe de travail que sa vingt et unième session aurait lieu en principe du 28 au 30 août 2002; elle commencerait le mercredi 28 août 2002 à 10 heures.

Tableau 1. Contributions volontaires en espèces versées en 2000 aux fins du financement des dépenses essentielles de coordination internationale des activités relatives aux effets (en dollars É.-U.) (état au 31 août 2001) (tableau 2, corrigé, du document EB.AIR/WG.1/2001/14)

	PIC- Forêts	PIC- Eaux	PIC- Matériaux	PIC- Végétation	PIC- SI	PIC- Cartographie	Aspects sanitaires	Activités relatives aux effets -GEN	Total Contr.
Allemagne	27 705								27 705
Arménie									-
Autriche	4 770								4 770
Bélarus									-
Belgique-Bruxelles									-
Belgique-Flandres									-
Belgique-Wallonie	1 681								1 681
Bosnie-Herzégovine									-
Bulgarie									-
Canada								13 014	13 014
Chypre								1 000	1 000
Croatie									-
Danemark									-
Espagne									-
Estonie									-
États-Unis									-
Ex-République yougoslave de Macédoine									-
Fédération de Russie									-
Finlande	1 605								1 605
France	17 216							39 200	56 416
Géorgie									-
Grèce									-
Hongrie	675							4 283	4 958
Irlande								6 890	6 890
Islande									-
Italie									-
Kirghizistan									-
Lettonie									-
Liechtenstein									-
Lituanie									-
Luxembourg	150								150
Malte									-
Monaco									-
Norvège		16 909							16 909
Pays-Bas						51 038			51 038
Pologne	2 130								2 130
Portugal	450								450
République de Moldova									-
République tchèque	1 500								1 500
Roumanie									-
Royaume-Uni									-
Saint-Marin									-
Saint-Siège									-
Slovaquie	790								790
Slovénie	300								300
Suède	3 990								3 990
Suisse	3 390							24 390	27 780
Turquie									-
Ukraine									-
Yougoslavie									-
Communauté européenne	4 995							64 313	69 308
Total contributions 2000	71 347	16 909	-	-	-	51 038	-	153 090	292 384

Tableau 2. Contributions volontaires en espèces versées en 2001 aux fins du financement des dépenses essentielles de coordination internationale des activités relatives aux effets (en dollars É.-U.) (état au 31 août 2001) (tableau 3, corrigé, du document EB.AIR/WG.1/2001/14)

	PIC- Forêts	PIC- Eaux	PIC- Matériaux	PIC- Végétation	PIC- SI	PIC- Cartographie	Aspects sanitaires	Activités relatives aux effets-GEN	Total Contr.
Allemagne									-
Arménie									-
Autriche									-
Bélarus									-
Belgique-Bruxelles									-
Belgique-Flandres	1 681								1 681
Belgique-Wallonie	1 681								1 681
Bosnie-Herzégovine									-
Bulgarie									-
Canada									-
Chypre								1 000	1 000
Croatie	225								225
Danemark									-
Espagne									-
Estonie									-
États-Unis									-
Ex-République yougoslave de Macédoine									-
Fédération de Russie									-
Finlande									-
France									-
Géorgie									-
Grèce									-
Hongrie	675							4 825	5 500
Irlande									-
Islande									-
Italie									-
Kirghizistan									-
Lettonie									-
Liechtenstein	30							215	245
Lituanie									-
Luxembourg									-
Malte									-
Monaco									-
Norvège	1 695	16 909							18 604
Pays-Bas						43 312			43 312
Pologne	2 122							7 046	9 168
Portugal	450								450
République de Moldova									-
République tchèque	1 492							3 846	5 338
Roumanie									-
Royaume-Uni									-
Saint-Marin									-
Saint-Siège									-
Slovaquie									-
Slovénie	150							2 193	2 343
Suède			77 598		13 694				91 292
Suisse									-
Turquie									-
Ukraine									-
Yougoslavie									-
Communauté européenne	4 995								4 995
Total contributions 2001	15 196	16 909	77 598	-	13 694	43 312	-	19 125	185 834

Tableau 3. Utilisation des contributions volontaires en espèces pour financer en partie les activités relatives aux effets en 1999, 2000 et 2001 (au 31 août 2001) (en dollars É.-U.) (tableau 4, corrigé, du document EB.AIR/WG.1/2001/14)

CONTRIBUTIONS	AVEC AFFECTATION PARTICULIÈRE			SANS AFFECTATION PARTICULIÈRE		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001
ANNÉE						
PIC–Forêts	64 000	84 000	66 000*	10 000		
PIC–Eaux	17 000	16 000	17 000*	10 000		
PIC–Matériaux			70 000*	10 000		
PIC–Végétation		34 500		10 000		
PIC–Surveillance intégrée			13 000*	10 000		
PIC–Cartographie	19 000	114 700	45 000*	10 000		
Équipe spéciale des aspects sanitaires				10 000		
Rapport sur les tendances	96 439		93 500			
TOTAL	196 439	249 200	304 500	70 000		

* Contrat institutionnel en cours d'élaboration.

Annexe**LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS**
(septembre 2001–décembre 2002)

3-5 septembre 2001 Genève	Organe directeur de l'EMEP (vingt-cinquième session)
24-27 septembre 2001 Genève	Groupe de travail des stratégies et de l'examen (trente-troisième session)
11-14 décembre 2001 Genève	Organe exécutif de la Convention (dix-neuvième session)
22-26 avril 2002 Genève	Groupe de travail des stratégies et de l'examen (trente-quatrième session)
28-30 août 2002 Genève	Groupe de travail des effets (vingt et unième session)
2-4 septembre 2002 Genève	Organe directeur de l'EMEP (vingt-sixième session)
16-20 septembre 2002 Genève	Groupe de travail des stratégies et de l'examen (trente-cinquième session)
10-13 décembre 2002 Genève	Organe exécutif de la Convention (vingtième session)
* * *	
1 ^{er} -4 octobre 2001 Zagreb	Stage de formation sous-régional sur la modélisation dynamique
24-26 octobre 2001 Torun (Pologne)	Groupe spécial d'experts des POP (deuxième réunion)
6-8 novembre 2001 Ystad (Suède)	Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique (deuxième réunion)
3-4 décembre 2001 Bonn (Allemagne)	Équipe spéciale commune des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (quatrième réunion), pour examiner les risques que font peser sur la santé les POP provenant de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance
3-6 décembre 2001 Gerzensee (près de Berne) (Suisse)	Atelier EMEP/EUROTRAC LOOP sur les concentrations de NO _x et/ou de COV susceptibles de limiter la formation d'ozone
11-14 février 2002 Trier (Allemagne)	Équipe spéciale du Programme international concerté (PIC) relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (quinzième réunion)
18-21 mars 2002 Lillehammer (Norvège)	Équipe spéciale du Programme international concerté (PIC) d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs (dix-septième réunion) et l'atelier sur les concentrations de métaux lourds (Pb, Cd et Hg) dans les eaux de surface; surveillance et impact biologique

24-27 avril 2002 Prague	Équipe spéciale du Programme international concerté (PIC) de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes (dixième réunion)
15-19 avril 2002 Sorrente (Italie)	Équipe spéciale du Programme international concerté (PIC) de cartographie (dix-huitième réunion) et douzième atelier CCE sur la modélisation et la cartographie
13-15 mai 2002 Kjeller (Norvège)	Équipe spéciale du Programme international concerté (PIC) relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels (dix-huitième réunion)
18-22 mai 2002 Lisbonne	Équipe spéciale du Programme international concerté (PIC) d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (dix-huitième réunion)
Mai 2002	Équipe spéciale commune des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (cinquième réunion)
Printemps 2002 Pays-Bas	Deuxième atelier du Réseau d'experts sur les avantages et les instruments économiques (NEBEI) consacré à l'évaluation des avantages de la réduction de la pollution atmosphérique pour les écosystèmes
Octobre 2002 (Moscou) (indication provisoire)	Équipe spéciale du Programme international concerté (PIC) d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs (dix-huitième réunion)
Octobre 2002 Ukraine	Atelier sous-régional sur la cartographie et la modélisation dynamique des charges critiques dans les pays d'Europe du Sud-Est et de l'Est
11-13 novembre 2002 Berne	Atelier sur les charges critiques empiriques des dépôts d'azote sur les écosystèmes (semi-)naturels
20-22 novembre 2002 Göteborg (Suède)	Atelier sur les niveaux critiques d'ozone de degré II pour la végétation
Décembre 2002 Berlin	Atelier de suivi sur les limites critiques pour les métaux lourds
